

Effectifs de la Fonction publique 2020 :

un écran de fumée venu de l'Insee



Alors que la contestation gronde dans de nombreux secteurs après l'annonce du gouvernement de maintenir le gel du point d'indice dans la Fonction publique, et à quelques mois des prochaines élections nationales, ce dernier affine sa com' pour désamorcer le dossier brûlant du service public.

C'est ainsi que les médias reprennent des chiffres flatteurs et plutôt bienveillants pour la Fonction publique, dont les effectifs auraient augmenté de 0,9 % en 2020, soit environ 50 000 agents. On y apprend ainsi que le nombre d'agents est « de nouveau en hausse dans la fonction publique », selon les premières études de l'Insee publiées le vendredi 17 décembre 2021.

Ayez confiance ...

De quoi rassurer les corps intermédiaires et surtout, faire taire les plus belliqueux d'entre eux. Une belle opportunité pour nos dirigeants sortants, qui doivent faire face à des candidats qui réclament l'augmentation des salaires du public et le retour des services de proximité.

D'ailleurs, le Président « candidat non déclaré », celui qui œuvre à l'agiotage de la Fonction publique depuis 2017, a produit l'une de ses formulations dont il a le secret pour masquer son dessein : le « cœur des économies » ne sera pas « dans la réduction du nombre de fonctionnaires », mais dans la modernisation de l'État, a déclaré le président de la République, mercredi 15 décembre.



Une hausse toute relative

Une étude plus détaillée des chiffres communiqués par l'Insee montre toutefois que **cette hausse est avant tout conjoncturelle**, notamment dans la Fonction publique hospitalière, où elle est liée à la crise sanitaire. Certes, ce versant de la Fonction publique voit ses effectifs augmenter de +1,9%, mais ce chiffre est boosté par un recrutement massif de contractuels (+10% en 1 an). Ainsi, cette hausse n'est pas forcément structurelle.

Pour le reste, **la plupart des effectifs sont bel et bien orientés à la baisse** :

- l'emploi dans la Fonction publique territoriale baisse de -0,6% ;
- l'emploi dans les ministères pour la Fonction publique d'État (FPE) baisse de -0,2%, en raison principalement des réductions d'effectifs opérées à Bercy (!)

Aucun véritable renfort !



Pourtant, nous pouvons lire que la FPE voit « ses effectifs augmenter nettement » pour s'établir à + 0,8 % en 2020. Cette hausse se porte essentiellement dans les EPA (établissements publics à caractère administratif) et notamment les établissements publics locaux d'enseignement (l'enseignement secondaire). Mais là encore, il s'agit du recrutement de 34 000 agents contractuels, qui vise à accueillir un afflux de 100 000 élèves supplémentaires dans le second degré pour les deux années qui arrivent.

Ce petit éclairage sera utile à chacun pour comprendre que **l'augmentation affichée ne répond qu'à un besoin conjoncturel et se traduit par un recours massif aux contractuels** (plus de 65% des emplois supplémentaires).

Pendant ce temps...

Plus généralement, on peut s'interroger sur la gestion des emplois publics dans des structures annexes, telles que les « agences publiques », qui emploient plus de 470 000 agents. Le terme d'agences n'est d'ailleurs pas réellement défini, il englobe les EPA, EPIC, AAI, GIP, SCN, etc.



Effectifs de la Fonction publique 2020 :

un écran de fumée venu de l'Insee



Page 2/2

En 2014, l'inspection générale des Finances avait établi un certain nombre d'agences présentant des missions aux contours très flous. Le 1er ministre à l'époque, Emmanuel Valls, avait alors promis de réduire les coûts de fonctionnement des agences de l'État, soit 50 milliards d'euros l'an.

En 2019, un autre 1er ministre, Édouard Philippe, annonçait quant à lui une réforme des 1 200 « agences publiques » pour un coût annuel de 80 milliards d'euros. Au passage, on peut noter l'inflation du coût des agences sur 5 ans (+60 %) et donc l'action des politiques... !

En 2021, le gouvernement semble avoir enfin trouvé une solution radicale : il annonce la suppression de l'Inspection Générale des Finances pour 2023 ! Une façon de régler définitivement le questionnement sur les emplois publics en dehors des ministères.

L'État, c'est moi !

Venue de l'Élysée, cette mesure reflète une nouvelle conception de la gestion de l'État par un pouvoir exécutif dont l'autorité doit s'exercer sans limite. Cette réforme fait partie du nouvel État qu'Emmanuel Macron va proposer aux Français lors de l'élection présidentielle. Il juge ainsi superfétatoire une structure capable d'évaluer ses politiques et de signaler les dysfonctionnements.

Il restera peut-être au président à s'attaquer aux données de l'OCDE pour parfaire son écran de fumée sur l'action publique de l'État.

On pourrait alors entendre que la France a un niveau d'administration générale élevé, un fort taux de PIB consacré aux dépenses publiques, etc.

Mais là encore, les chiffres de l'OCDE semblent traduire un niveau moyen.

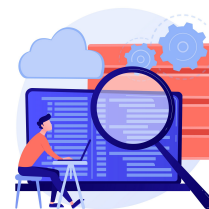
Un service public médian

C'est assurément le cas pour les salaires, puisque le niveau des rémunérations par emploi public de la France apparaît relativement modéré en comparaison internationale.

Sur le périmètre plus large des services administrés, qui recouvre les secteurs ayant vocation à délivrer des services d'utilité générale, qu'ils soient privés ou publics, la France se situe dans une position médiane, avec 124 agents travaillant dans les services dits administrés pour 1 000 personnes.

Dans un contexte d'emploi public fortement contraint, ces services tendent globalement à se développer en recourant à des solutions marchandes (exemple de la délivrance des cartes grises). À titre de comparaison avec une « référence » européenne en matière d'emploi public, le niveau français est très proche... du Royaume-Uni (120 %) !!!

(source : Tableau de bord de l'emploi public Situation de la France et comparaisons internationales - juin 2020)



Et les gabelous dans tout ça ?

En réunions, nos propres dirigeants ont longtemps cité l'Allemagne à titre de comparaison. C'est en effet la première économie de l'UE, qui possède une balance commerciale excédentaire. Elle s'appuie sur une politique commerciale dynamique et ouverte à la négociation internationale.

Étrangement, ils en parlent un peu moins ces derniers temps, voir plus du tout... ! Il faut dire que la comparaison récente est devenue sans appel. Les chiffres en 2020 sont les suivants :

- Allemagne (zoll.de) = 44 000 douaniers, soit 1 agent pour 1 900 habitants.
- France = 17 000 douaniers, soit 1 agent pour 3 300 habitants.

Soit un différentiel de : 74% ... ! Il faudrait donc 12 600 agents des douanes supplémentaires en France pour avoir un niveau comparable avec le voisin Allemand. **Autrement dit : Auf wiedersehen !**

